

Image not found or type unknown



Remboursement d'un pret personnel aux deux noms

Par **leboucher_old**, le **23/07/2007** à **13:28**

voila je suis séparé de ma concubine depuis 2 ans et sur accord verbal j'ai soldé les prêts personnel aux 2 noms en bradant mon véhicule, celle ci maintenant refuse le remboursement de sa part 4000e pouvez vous me conseiller pour un éventuel recours merci d'avance